



Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

C.P. 1352 Terminus, Québec (Québec), G1K 7E5

Téléphone: (418) 525-0040

Télécopieur: (418) 525-0740

Courrier électronique: pauvrete@clic.net

Lettre aux membres de l'Assemblée nationale du Québec

Québec, le 10 octobre 2001

Mesdames, Messieurs,

Vous reprendrez vos travaux la semaine prochaine à la veille de la Journée internationale de l'élimination de la pauvreté, qui a lieu tous les 17 octobre depuis qu'elle a été proclamée officiellement par les Nations Unies en 1992.

Nous avons l'honneur, avec la collaboration du président de votre Assemblée, de vous inviter à venir écouter ce que des personnes en situation de pauvreté veulent dire à leurs parlementaires lors d'une Journée internationale de l'élimination de la pauvreté. La rencontre aura lieu mercredi prochain, le 17 octobre 2001, au Salon rouge, à 12:45.

Nous vous invitons à y assister en nombre, dans l'esprit de la résolution des Nations Unies du 22 décembre 1992. Celle-ci «invite tous les États à consacrer la Journée à présenter et promouvoir, en fonction de leur contexte national, des activités concrètes concernant l'élimination de la pauvreté et de la misère» et à le faire dans le respect de ce que les organisations non gouvernementales mettent sur pied. Ce que nous vous proposons cette année pour cette journée, c'est d'écouter, tout simplement. Pour agir ensuite.

«Nous comptons sur vous pour ne pas nous laisser seuls dans nos efforts et pour bâtir ensemble un Québec sans pauvreté», expliquait Yvette Bélanger, de Rouyn, au premier ministre le 27 mars dernier. Au-delà des lignes de parti, nous pensons que cette attente vous concerne toutes et tous personnellement.

Il y a presque un an, le 22 novembre 2000, nous vous transmettions avec notre réseau une des plus imposantes pétitions à vous avoir été déposées. Cette pétition de 215 307 signatures vous invitait à jeter avec nous les bases durables d'un Québec sans pauvreté. Elle vous demandait de recevoir la proposition de loi sur l'élimination de la pauvreté que nous avons préparée et d'amorcer avec nous, sur une base non partisane, un processus

visant à conduire à une vraie loi sur la base de ce travail. Cette demande et cette invitation tiennent toujours.

Vous aurez mercredi prochain une occasion sans pareille de marquer votre rentrée parlementaire sous le signe de l'écoute et du respect de ceux et celles qui, comme Yvette, vivent chaque jour les humiliations et les misères d'une société qui, non seulement n'a pas encore appris à vivre comme du monde avec tout son monde, mais qui, en plus, prend ces années-ci des décisions, privées et publiques, qui augmentent visiblement les écarts entre les plus riches et les plus pauvres. Nous vous demandons par ailleurs de réfléchir à ce que vous ferez en 2001-2002 pour tenir compte de ce que nous proposons avec ces personnes et pour marquer la contribution du Québec à la volonté désormais affirmée par les États du monde de travailler à faire de cette planète une zone libre de pauvreté pour toutes celles et tous ceux qui l'habitent.

En espérant vous rencontrer en nombre la semaine prochaine,

Vivian Labrie, pour le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté